

COURNON Mag'

Janvier 2024



■ Mairie

Horaires d'accueil

<u>Lundi</u>	<u>8h/12h</u>	<u>13h30/18h30</u>
<u>Mardi, Mercredi, Jeudi</u>	<u>8h/12h</u>	<u>13h30/17h00</u>
<u>Vendredi</u>	<u>8h/12h</u>	<u>14h00/17h00</u>
Accueil	04 67 85 00 11	
Urbanisme	04 67 85 60 68	
Comptabilité	04 67 85 60 53	
Enfance jeunesse	04 67 85 60 61	
Communication	04 67 85 60 67	
Guichet Unique Métropole	04 67 85 62 41	
Médiathèque	06 74 37 33 11	
Cantine scolaire	04 67 85 60 60	
Services techniques	04 67 85 60 54	
Police municipale	04 67 65 96 29	
C.C.A.S	04 67 85 60 55	
Maison des Services	04 67 85 62 40	

■ Point propreté (Zone de Cannabe)

Horaires d'accueil

<u>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</u>	<u>13h30/18h30</u>
<u>Mercredi, Samedi</u>	<u>9h/12h00</u>
<u>Dimanche</u>	<u>9h/12h30</u>

Contact	04 67 85 59 03
---------	----------------

■ Urgences

Police municipale (semaine)	06 86 48 18 17
Police municipale (24h/24h)	06 86 48 18 12
Gendarmerie St Jean de Védas	04 67 99 45 70
Gendarmerie (urgences)	17
Pompiers	18 ou 112
Pompiers (caserne Cournonterral)	04 99 53 83 01

■ Santé

Cabinet de médecine générale	04 67 85 00 30
Pharmacie du Plan de la Croix	04 67 85 43 83

■ Enfance

Ecole maternelle La Calandrette	04 67 85 43 66
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 56
Esplanade	06 74 62 53 33
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 64
Château Mallet	06 74 62 58 36
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	04 67 85 31 57
Ecole La Calandreta dels Pétaçons	06 72 75 95 57
Crèche Les Bout'Choux	09 60 43 07 37
Micro-crèche Les P'tits Lutins	04 67 08 12 38
Micro-crèche Les Mains Enchantées	06 63 33 17 86
Relais Petite Enfance	04 67 47 24 43

■ Divers

EHPAD Les Garrigues	04 67 85 35 50
Agence départementale solidarité	04 67 67 83 20
Poste	04 67 85 61 40
Eau du Bas Languedoc	09 77 40 84 65
ENEDIS (Gratuit)	09 70 83 33 33
GrDF - Urgence (Gratuit)	08 00 47 33 33
Hérault Transport	04 34 88 89 99
TaM	04 67 22 87 87
Piscine Poséidon	04 67 85 66 20
Vétérinaire Mylène Lieutard	04 67 68 30 73
Vétérinaire - Urgences domicile 7j/7	04 48 20 20 28

SOMMAIRE

■ Dossier

Travaux 4

■ Action municipale

Environnement 8

Espaces verts 10

Parentalité 10

Urbanisme 11

Démocratie participative/Communication 12

Sport/Associations/Jeunesse 14

Education & Festivités 15

Culture/Patrimoine 16

Médiathèque 18

Solidarités & Seniors 19

■ Enfance Jeunesse 20

■ Retour en images

Accueils de Loisirs 21

Cérémonies 22

Festivités de Noël 24

Journée du patrimoine 26

Vœux à la population 27

■ Actu des assos 28

■ Infos 33

■ Conseils municipaux 38

■ Tribune Libre 40

■ C Cvrnon 41

■ Agenda 42

COURNON Mag'

Directeur de publication : William Ars, Maire de Cournonterral

Directrice de rédaction : Karine Turlais, Adjointe à la Communication

Création & Conception : Sylvie Mahé, Pascale Cataldi (Service communication municipal)

Impression : JF Impression // Tirage : 3400 exemplaires

Crédits photos et images : Ville de Cournonterral, Adobe Stock, les associations de la ville, Sabine Chalaguier, Frédéric Damerjji/Montpellier 3M, Jacques Teilhard, BPA AWA, Graphic aénor, Cayzac Architecture,

Toutes les photos et illustrations sont tous droits réservés.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.





Chères Cournonterralaises, Chers Cournonterralais,

Avant toute chose, je tiens à vous souhaiter, pour vous et vos proches, une année lumineuse, sereine, et positive, qu'elle vous apporte des bonheurs simples, une bonne santé et des réussites dans vos projets, avec je l'espère une paix retrouvée dans le monde.

Cette année 2024 s'ouvre dans un contexte qui reste difficile au niveau mondial, la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, une menace terroriste persistante, et des conditions économiques éprouvantes pour les citoyens.

Malgré cela, notre équipe reste plus que jamais mobilisée, avec courage et détermination, en prenant des décisions difficiles, en responsabilité, afin de mener à bien nos projets, pour respecter nos engagements en faveur du bien vivre ensemble. Les chantiers vont continuer et se multiplier aux quatre coins de notre commune, entraînant leur lot de nuisances provisoires, mais qui vont aboutir à améliorer durablement notre quotidien.

Les grands travaux se poursuivent ou vont être engagés dans le courant de l'année : la rénovation de la Grand'Rue sera achevée à la fin de l'été, les premières entreprises s'installent sur la zone d'activité de Cannabe, les chantiers du lycée et de la halle des sports, tant attendus, vont prendre de l'ampleur, le nouveau groupe scolaire va sortir de terre sur l'ancien plateau sportif, la création d'une liaison piétonne et cyclable entre les Jardins d'Hélios et le centre du bourg sera lancée au 2^e semestre et la Métropole va lancer l'aménagement de la ligne 4 du bustram sur la RM5.

Cette année 2024 est aussi l'occasion de grands rendez-vous, avec des enjeux de première importance pour notre collectivité.

Le recensement de la population en cours est un enjeu majeur pour notre ville afin de mieux connaître son évolution, ses besoins, développer les projets pour y répondre et déterminer la participation de l'État à notre budget. La mobilisation de tous est incontournable.

Nous aurons à célébrer comme il se doit, fin août, les 80 ans de la Libération. Nous rendrons hommage à celles et ceux qui, par leur engagement et leur sacrifice, ont fait que nous vivons aujourd'hui dans un pays libre et démocratique.

Les élections européennes auront lieu le 9 juin (attention, un seul tour!). J'appelle de mes vœux une forte participation, d'abord par respect du droit de vote si chèrement acquis, mais aussi pour consolider cette citoyenneté européenne et ces institutions qui nous protègent d'une guerre si proche.

Notre pays accueillera dans quelques semaines les jeux olympiques. Avec le label "Terre de jeux", nous serons au rendez-vous de cet évènement qui permet aux nations de se confronter dans la performance sportive, avec respect, dans la fraternité, en permettant d'oublier pour un temps les rivalités haineuses et les affrontements guerriers.

Nous nous engageons également à agir pour répondre aux enjeux climatiques et écologiques de la planète. Notre participation à l'atlas métropolitain de la biodiversité, le lancement des jardins familiaux, l'expérimentation du recyclage des eaux usées, les interventions suite au diagnostic du patrimoine arboré, l'élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique, les programmes éco-minots et savoir rouler à vélo, l'acquisition de 2 "vélo-bus", la végétalisation de l'espace public et le démarrage du micro-fleurissement, le développement d'un jardin pédagogique, l'inscription dans le programme "paysages alimentaires" marqueront notre engagement pour cette grande cause.

Le lancement du 2^e budget participatif, l'animation des comités consultatifs groupe scolaire, voirie-circulation, et projet urbain, l'organisation de réunions publiques ainsi que notre soutien renouvelé au monde associatif illustreront notre attachement au fonctionnement démocratique de la cité.

La protection de notre patrimoine naturel et bâti se poursuivra au travers de la lutte contre la cabanisation, et d'une première rencontre organisée avec les services de la DRAC en vue de l'inscription de nos bâtiments historiques. Notre engagement pour un développement urbain raisonnable et vertueux se traduira dans l'aboutissement des travaux d'élaboration du PLUI.

La sécurité de notre population constituera également un axe majeur de notre action, avec un plan communal de sauvegarde opérationnel, l'extension et la modernisation du parc de caméras de vidéoprotection, et l'engagement des premières études pour la reconstruction d'une nouvelle caserne de pompiers à Cannabe.

Cette année sera également jalonnée d'évènements culturels de qualité et de manifestations conviviales et festives qui renforcent notre lien social, notre ouverture vers les autres, pour un mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture et une très belle année 2024.

Le Maire, William ARS

Travaux

HALLE DES SPORTS



Les travaux sont lancés !

En vue de la construction de la Halle des Sports, la commune a fait réaliser :

- les travaux d'extension du bassin de rétention,
- la préparation du terrain d'assiette du site.

Coût estimé de la halle (études comprises) :

7 500 000 € TTC



Les étapes à venir...

Les travaux du **nouveau groupe scolaire** (école, cantine, ALP) comprenant 10 classes, extensible à 12 vont bientôt démarrer.

+ d'infos dans le prochain bulletin municipal

LYCÉE



Les travaux sont lancés !

- La Région a engagé les travaux de terrassement et de réseaux.
- La Métropole a engagé les travaux d'accès.

Les étapes à venir...

- Les travaux de construction débuteront au printemps après l'obtention du permis de construire.
- Parallèlement, la commune a bouclé l'acquisition du foncier indispensable à l'implantation du Lycée. Le montant des acquisitions foncières (*terrains d'assiette et compensations environnementales*) : 1 652 895 €.



© BPA AWA

On parle de nous...

LYCÉES. Après le nouveau lycée de Cournonterral à l'ouest de Montpellier, la Région est sur le point de décliner du lieu d'implantation du nouveau lycée à l'est de la ville. Deux communes sont en lice: Vendargues et Mauguio. Selon Kamel Chibli, vice-président de la Région à l'éducation, le choix devrait intervenir *"dans les prochaines semaines"*. Quant au lycée de Cournonterral, qui a pris quelques années de retard, il sera finalement livré l'an prochain, en 2025, les travaux de terrassement ayant commencé en octobre dernier. Prévu pour 1 400 élèves, il sera axé sur le numérique.

laGazette
MONTPELLIER NÎMES SÉTÉ

La Gazette n°1856 - du 11 au 17 janvier 2024

ENQUÊTE PUBLIQUE : AVIS FAVORABLES

Les conclusions de l'enquête publique unique concernant le **projet de construction d'un lycée, d'un gymnase et des aménagements associés sur la commune de Cournonterral** sont consultables sur le site de la préfecture :

www.hérault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2

Sur les 287 contributions recueillies lors de l'enquête sur les différents supports à disposition (registres, e-mails, courriers...), le public a exprimé **270 avis favorables, 9 défavorables et 8 personnes ne se sont pas prononcées, soit 94% d'avis favorables**.

Tous les maires des communes de la plaine de Fabrègues se sont prononcés favorablement à l'implantation du lycée, du gymnase et des aménagements associés "afin de dynamiser l'Ouest de la métropole montpelliéraise et répondre à la croissance démographique de leurs territoires".

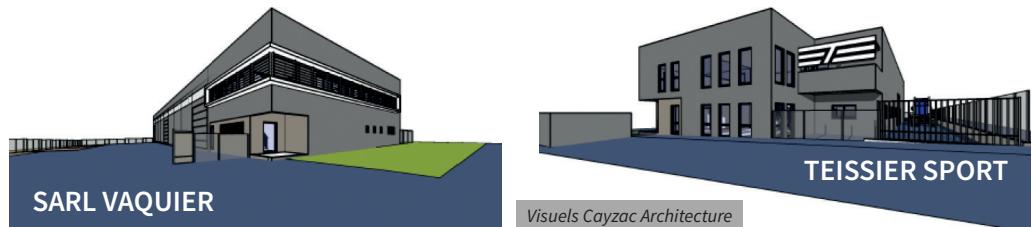
6. DOSSIER

ZONE D'ACTIVITÉ DE CANNABE

Ce projet, à l'initiative de la commune et de Montpellier Méditerranée Métropole, dont l'aménagement est porté par la SERM, comprend 13 lots. La zone devient opérationnelle avec les travaux d'installation des premières entreprises.

■ 3 lots en chantier :

- Lot n°14 propriété de la Métropole sur lequel est réalisée une **aire de lavage pour les engins agricoles**.



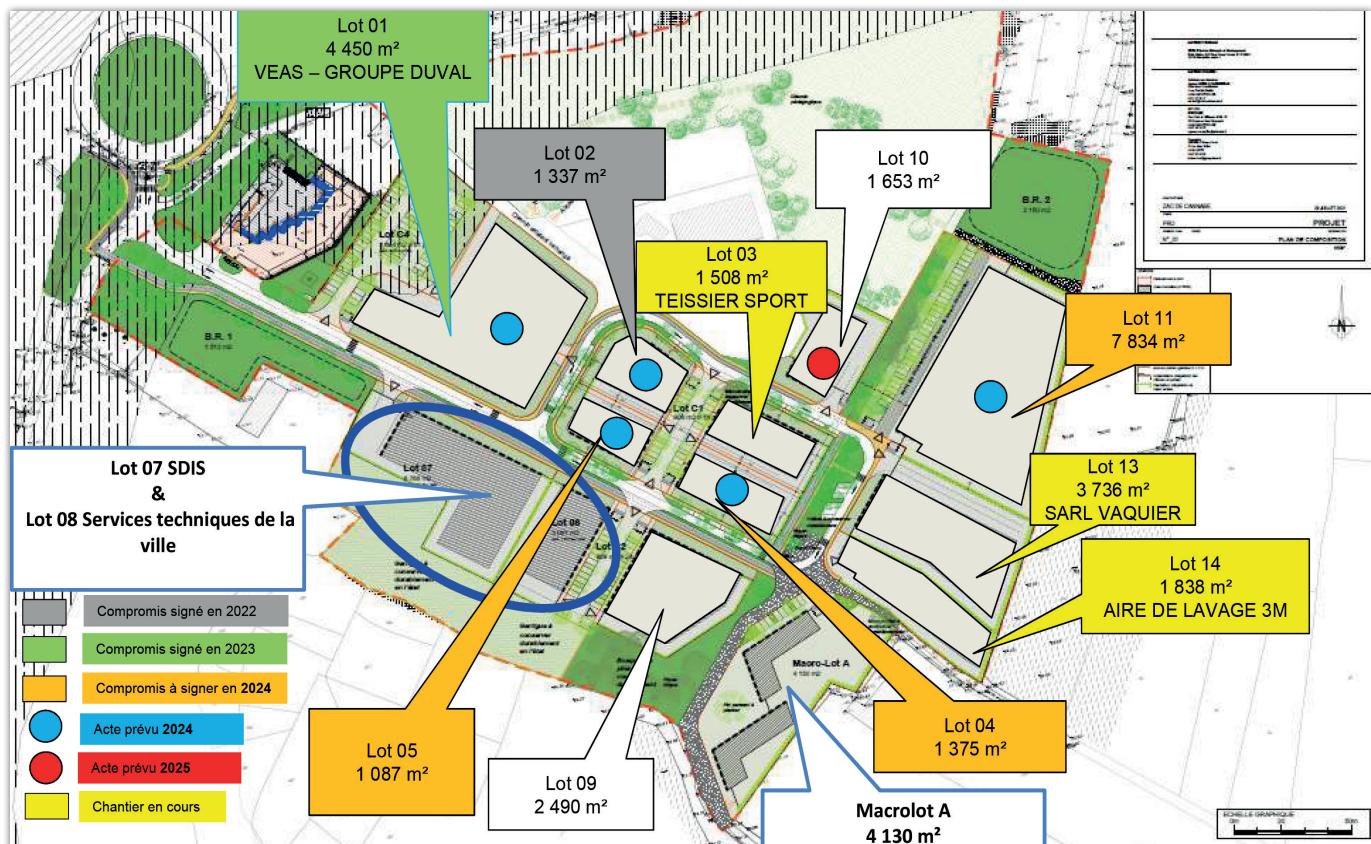
Visuels Cayzac Architecture

- Lot n°13 propriété de la SARL VAQUIER (**atelier de métallerie**) et lot n°3 propriété de la société TEISSIER SPORT (**équipementier sportif**) qui sont deux entreprises cournonterralaises.

■ **1 lot attribué** au Groupe DUVAL (Lot n°1) pour la construction du **Village d'Entreprises Artisanales et de Services** (VEAS). 5000 m² de surface de plancher, 3 bâtiments, 17 locaux artisanaux dont 7 avec mezzanine, accueilleront plus d'une vingtaine d'entreprises qui pourront mutualiser leurs équipements, avec potentiellement la création d'une centaine d'emplois. Livraison prévue au 1^{er} trimestre 2025.

■ **6 lots pré-attribués** dont 2 à destination de la **caserne intercommunale de pompiers** et du futur **centre technique municipal**.

■ **3 lots libres non pré-attribués** : Lots n°9 et 10 et le macro-lot destiné au **hameau agricole**.



MOBILITÉS

Grand'Rue

Le réaménagement de la Grand'Rue entre dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement voirie en coordination avec la Métropole.

Cette opération comprend :

- la création d'un pluvial,
- la reprise de l'adduction d'eau potable et du réseau d'eaux usées,
- l'enfouissement des réseaux secs,
- la reprise intégrale de la voirie (couche de roulement, mobilité douce, trottoirs).

Livraison prévue : fin de l'été 2024

À ce jour, les plannings d'intervention des diverses entreprises sont respectés.

L'ensemble des réseaux d'eaux usées, pluviales et d'eau potable ont été refaits à neuf, tandis que les réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphonie) seront en majorité enfouis.

Pendant ces 18 mois de travaux majeurs, pas moins d'une dizaine d'entreprises auront été mobilisées, avec la nécessité de garantir un accès quotidien aux riverains et aux services de voirie.



Une réunion publique de présentation des travaux réalisés sera organisée sur site fin mars.

Coût de l'opération : 1 200 000 € TTC

RM 5 // Stations Bustram

Le mercredi 25 novembre dernier, la ville et les services métropolitains ont présenté aux membres du comité consultatif voirie/circulation :

- les premiers travaux d'accès au futur lycée,
- une première esquisse de la transformation de la RM5 en boulevard urbain avec l'installation des stations du bustram prévue pour le dernier trimestre 2025 (la ligne 4 de Bustram reliera Cournonsec au rond-point de Gennevaux avec 12 stations sur 12 km pour un parcours de 25 min et une correspondance avec la ligne 5 de tramway).

Coût prévisionnel de la réfection de la RM5 pour la Métropole : 1 200 000 € TTC

On parle de nous...

Montpellier : lancement de deux marchés de travaux stratégiques

Deux marchés de travaux stratégiques pour Montpellier viennent d'être lancés. D'abord, celui, par la TaM, de la future ligne 4 de bustram. D'une durée de 24 mois, le coût du chantier est estimé à 35 M€. La future ligne reliera la commune de Cournonsec au rond-point Maurice-Gennevaux et la future ligne 5 du tramway de Montpellier. Ensuite, celui, par le service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault (Sdis 34), du troisième centre de secours de Montpellier, au cœur de la ZAC de la Restanque. D'une durée de dix-huit mois, le coût du chantier est estimé à 8 M€ pour un budget global de 14 M€. Lancement des travaux prévu en juin 2024.

8 • ACTION MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT

Sécheresse et imperméabilisation des sols

Notre secteur (bassin versant du Lez-Mosson) demeure en pénurie d'eau (alerte renforcée arrêté préfectoral du 21 décembre 2023 qui réglemente et sanctionne les usages non maîtrisés de l'eau).

La source du Théron, marqueur symbolique de cette pénurie, n'a pas retrouvé son débit initial de 2022. Nous avons dû prendre des mesures pour éviter son usage.



Afin de supprimer l'accès aux gros consommateurs (certains remplissent plusieurs cuves de gros volume pour leur usage privé ou professionnel), des affichettes précisent qu'il était formellement interdit de prélever de l'eau sous peine d'une amende de 1500 € en vertu de l'arrêté préfectoral de préservation de la ressource en eau. Le prélèvement était également interdit dans les canaux d'acheminement de l'eau jusqu'à la rivière.



Les causes de cette pénurie sont multifactorielles :

- L'absence de précipitations en été, notamment au mois d'août, depuis plusieurs années.
- La baisse des épisodes pluvieux en automne qui permettent de régénérer les nappes.
- L'imperméabilisation massive des surfaces bâties et de stationnement qui ne laissent plus passer l'eau de pluie par infiltration ; le ruissellement de l'eau de pluie, ne permet plus de bénéficier de cette eau si précieuse en la conservant sur notre territoire.

Jardins familiaux : des nouvelles du projet

Le projet de jardins familiaux, économies en eau, et favorisant la permaculture, continue d'évoluer.

La commune poursuit son travail pour le choix d'un terrain. Elle a identifié une parcelle de 7000 m² favorisant la permaculture et le changement des pratiques culturales et dont les accès sont également en négociation.

Parallèlement, les personnes volontaires pour constituer une future association se tiennent prêtes pour organiser une assemblée générale constitutive et porter ce beau projet en 2024.



Mûriers de la Vigne du Parc

Comme bon nombre de mûriers actuellement, ceux de la Vigne du Parc sont atteints par plusieurs maladies.

Une taille immédiate a été réalisée pour l'un de ces mûriers qui était devenu dangereux pour les usagers du parc.

Nous avons notamment évoqué les effets ravageurs du longicorne tigre dans le journal de juin 2023 et l'importance d'alerter la Fredon (04 67 75 64 48) d'une éventuelle contamination car aucun traitement préventif ou curatif n'existe pour l'instant contre ce xylophage. La solution consiste à abattre les arbres infectés et à brûler ce bois sur place et ne surtout pas l'exporter à la déchetterie ce qui propagerait le parasite.



Anne GACHON,
Déléguée Développement durable & Espaces naturels et agricoles

Informations... Informations... Informations... Informations... Informations... Informations...

Cultivez la biodiversité et favorisez le vivant

Pour aménager un territoire, un village, sa parcelle, il est nécessaire de respecter son écosystème car l'érosion et la destruction de la biodiversité menacent la survie de l'espèce humaine. Nous pouvons tous agir à notre échelle (même sur notre balcon) en prenant en compte le vivant au quotidien dans nos actions, nos projets. La préservation du vivant répond aux questions toujours plus prégnantes du réchauffement climatique : gestion des inondations, impacts sur la santé... C'est aussi un facteur essentiel d'agrément et d'amélioration de notre cadre de vie.

Aménager en tenant compte de la biodiversité

- Ne pas imperméabiliser les sols et végétaliser.
- Favoriser les continuités écologiques dans les cours et jardins.
- Laisser sa parcelle en pleine terre afin de gérer l'eau de pluie et favoriser l'infiltration sur place.

Les parcelles dont le mur de clôture est perméable (grillage) laissent le passage à la petite faune. Plus ventilées, ces parcelles sont plus agréables pour leurs habitants.

Conseils pour favoriser le vivant

- Ne pas bitumer son espace de stationnement privatif, source d'imperméabilisation du sol et de chaleur l'été.
- Ne pas abattre les arbres les plus anciens sur sa parcelle qui embellissent et rendent de nombreux services (fraîcheur, puits de carbone...), même morts (hôtels à insectes).
- Laisser les feuilles mortes sur sa parcelle, sources de fertilité des sols, cela évite en outre des déplacements inutiles à la déchetterie ou l'achat d'un paillis vendu très cher en magasin.
- Ne pas employer de pesticides.
- Respecter le vivant la nuit par un éclairage adapté ou discret.

La simplicité et le bon sens en fait...

Protection du hérisson

Le hérisson d'Europe disparaît de notre territoire progressivement.



L'urbanisation massive, mais surtout les modèles d'urbanisation, concourent à détruire cet animal, très utile dans nos jardins.

La L.P.O. basée à Villeveyrac, a édité un guide complet et des conseils pour l'accueillir dans son jardin et le protéger de l'urbanisation.

Plus d'info : www.lpo.fr

(Découvrir la nature/Conseils biodiversité/Accueillir la faune sauvage)

Plantons des arbres, ne les abattons pas !

Nous devons être conscients des enjeux du changement climatique. La division de parcelle et l'intensification du bâti ne devraient pas amener à sacrifier des arbres centenaires ou très anciens qui sont de véritables puits de carbone, des écrins paysager et une source tant recherchée de fraîcheur en été.



Plusieurs articles du code civil régissent les relations entre voisins notamment la prescription trentenaire selon laquelle il n'est pas possible d'obliger son voisin à abattre un arbre de plus de 30 ans.

Le moyen le plus sûr pour protéger un arbre est de l'inscrire en tant qu'arbre à protéger dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Dans ce cas, il ne peut pas être abattu sans autorisation (sauf s'il est dangereux). Le texte qui, à l'origine, permettait seulement de protéger une surface boisée, autorise aujourd'hui à protéger un parc, une haie, un alignement d'arbres, un arbre isolé ou un bois (Art. L113-1 et suivants du code de l'urbanisme).

Dans le code de l'urbanisme, l'article 123-1-5 7° permet de localiser, dans les PLU, des éléments de paysage à protéger et définir des prescriptions de nature à assurer leurs préservations et l'article L 151-23 peut également être utilisé pour protéger des éléments de paysage pour des motifs d'ordre écologique.

Par ailleurs, lors de la plantation d'un arbre, il faut respecter un périmètre de développement dont le rayon correspond à la hauteur de l'arbre adulte afin d'éviter sa proximité avec l'urbanisation.

Enfin, nous réduisons trop souvent l'arbre à un objet urbain comme un autre alors que c'est un organisme vivant. **Toute publicité est interdite sur les arbres, ce ne sont pas des panneaux inertes** (Art. L581-4 du code de l'environnement).

Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres, est interdite sur les voies publiques, notamment au pied des arbres selon l'article 99-3 du règlement sanitaire départemental de l'Hérault (Code de la santé publique – Art. L1311-2).

10. ACTION MUNICIPALE

ESPACES VERTS

Le fauchage raisonné

Bien souvent, les services de voirie de la métropole sont décriés voire dénigrés sur les réseaux sociaux. Cela arrive par méconnaissance de leur travail et responsabilités. Il nous a paru important d'expliquer leurs actions.

Dans un premier temps, abordons le fauchage raisonné pratiqué tout au long de la RM5 de Cournonsec au rond-point de Gennevaux par les équipes métropolitaines.

La Métropole travaille dans la continuité du fauchage raisonné mis en place par les services du département pour l'entretien des accotements routiers des ex routes départementales (RD) devenues routes métropolitaines (RM) depuis leur transfert.

Le fauchage raisonné permet :

- d'intégrer la composante biodiversité,
- de prendre en compte les milieux et les paysages,
- de rationaliser les coûts d'entretien de ces espaces.



Ce fauchage est décliné en 3 interventions annuelles.

1) La "Passe de sécurité" réalisée en juin

Elle vise à maintenir la visibilité et donc la sécurité des usagers : elle consiste en un passage d'un mètre de largeur de part et d'autre de la voie de circulation (piste cyclable ou voie de circulation routière), avec dégagement des cônes de visibilité des carrefours routiers et virages.

2) La "Passe accotement" réalisée en septembre

Cette passe intermédiaire consiste en deux passages d'un mètre, soit deux mètres de part et d'autre de la voie de circulation avec traitement du premier flan du fossé si existant.

3) La "Passe pleine largeur" réalisée durant l'hiver

Elle permet de traiter toute la superficie de ces accotements.

Olivier DELMAS,
1^{er} Adjoint Personnel et Administration Générale

PARENTALITÉ

Une aire de jeux à Hélios

Samedi 25 novembre, le maire William Ars, accompagné d'élus et de professionnels de l'enfance, a inauguré la nouvelle aire de jeux pour jeunes enfants située sur l'Esplanade Hélios.

Cette esplanade se situe à proximité de la Maison des Services qui abrite le CCAS et l'antenne France Services dont la fréquentation est en augmentation constante.



Cette réalisation, d'un coût de 45 000 €, manquait à ce jeune quartier résidentiel.

Dans son allocution, William Ars a annoncé, avant la fin de son mandat :

- la création d'une aire de jeux pour les pré-ados et ados, dans un lieu restant encore à définir précisément,
- un chemin de mobilité douce (piétons, vélos...) ainsi qu'une station d'arrêt Bustram, à l'entrée du quartier.

Anne-Marie DELOBEL,
Déléguée Petite Enfance & Parentalité

URBANISME

Audit du patrimoine historique bâti

La ville entame les démarches nécessaires pour l'inscription de ses bâtiments historiques : église, remparts, chapelle des pénitents...

Le 12 janvier, a eu lieu une première visite des services de la DRAC.

D'autres rencontres sont prévues avec la DRAC, les Architectes des Bâtiments de France ou encore la DREAL afin de recenser les bâtiments susceptibles de mériter l'inscription au fichier bâtiments historiques.

Dans un premier temps, seuls les bâtiments appartenant à la commune feront l'objet d'un dépôt de dossier d'inscription.

L'objectif de ces échanges est de parvenir à instaurer un périmètre de protection du centre historique.

Les propriétaires privés qui désirent faire inscrire leur patrimoine peuvent se signaler au service urbanisme : 04 67 85 60 68 // urbanisme@ville-cournonterral.fr.

Toutefois, précisons que la durée de la procédure est comprise entre 2 et 5 ans.



Cimetière : reprises de concessions

A l'issue de la 1^{re} phase de la procédure de reprise des concessions identifiées comme étant en état manifeste d'abandon, **5 concessions ont été reprises par la ville** dont une chapelle qui menaçait ruine.



Elle a été démolie et un ossuaire a été construit sur son socle.

L'opération a permis qu'une dizaine de familles se manifestent et prennent en main la restauration et l'entretien de leurs concessions, ce sur quoi la municipalité sera particulièrement vigilante.

Cette phase 1 concernait une cinquantaine de concessions sur les 200 qui ont été identifiées. L'opération va se poursuivre jusqu'au traitement de l'ensemble des concessions concernées.

Posture vigipirate et actions quotidiennes : une police mobilisée

Aux missions habituelles de la police municipale se sont ajoutées depuis octobre 2023 les mesures à mettre en œuvre, suite à la décision du 1^{er} Ministre, d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau "Urgence attentat" sur l'ensemble du territoire national.

La police se mobilise depuis pour le renforcement de la sécurité des écoles et des manifestations.

Malgré cette mobilisation, elle poursuit ses actions :

- Lutte contre les cambriolages qui ont permis de contrer plusieurs tentatives de vols.
- Missions en urbanisme (constatation des infractions, conformité, accompagnement des agents de l'Etat lors des visites de lutte contre la cabanisation...).
- Missions de sécurité routière.
- Lutte contre les incivilités.
- Interventions contre les violences conjugales
- Maitrise d'individus dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres, ce qui a permis d'éviter des drames.

Patricia BELKADI,
Adjointe Aménagement, Urbanisme & Sécurité

12. ACTION MUNICIPALE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif

Du 7 octobre au 15 décembre 2023 il était possible de proposer ses idées dans le cadre du second budget participatif de la ville.

Chaque habitant à partir de 11 ans, pouvait déposer en mairie, à la maison des services ou par mail un projet lui tenant à cœur pour sa rue, son quartier ou la ville.



Cette seconde édition a récolté seulement 4 projets que le comité de suivi analyse actuellement.

Malheureusement, aucun habitant de la commune n'a répondu à notre appel à candidature pour faire partie de ce comité. Mais heureusement les habitants déjà bénévoles pour le budget 2022/2023 se sont spontanément proposés pour poursuivre l'aventure. Nous les en remercions vivement car la présence d'habitants au sein de ce comité de suivi auprès des élus et services de la ville, est indispensable pour attester de l'objectivité de traitement des projets reçus.

D'ici au 29 février prochain, le comité de suivi aura terminé l'examen des projets déposés, s'assurant ainsi qu'ils respectent le règlement en vigueur et qu'ils soient conformes techniquement, juridiquement et financièrement.

A l'issue, les porteurs de projets seront conviés à présenter leurs projets à la population et à les valoriser pour obtenir un maximum de votes !

Nous vous invitons à nous retrouver lors du marché du samedi matin pour :

- **découvrir les projets en lice,**
- **voter pour vos 2 préférés.**

Samedi 16 Mars 2024 de 10h à 13h
Place Viala

COMMUNICATION

Gestes civiques

Nous clôturons avec ce journal la seconde campagne de sensibilisation aux gestes civiques.

Notre 3^e affiche engage chaque citoyen à utiliser ses poubelles ou celles de la ville pour les détritus en tous genres de type mouchoirs en papier, canettes, bouteilles, chewing-gums... plutôt que de les laisser joncher nos trottoirs.

Ces pollutions détériorent notre cadre de vie !

Les services de nettoyage ont leur rôle mais chacun de nous aussi, alors faisons les bons gestes pour la propreté de notre ville, de nos quartiers, de nos rues.



Fête de la musique 2024

Concours du visuel de l'affiche

Nous lançons un appel aux artistes en herbe de la ville dans le but de définir l'identité visuelle et graphique de la prochaine édition de la fête de la musique 2024.

Vous aimez dessiner, peindre ou faire du graphisme, créez le fond d'affiche qui permettra de présenter le programme de la fête de la musique locale !

Le visuel gagnant sera utilisé pour tous les supports de communication de l'édition 2024 : affiches, site web, Facebook...

Ce concours est gratuit.

Néanmoins, y participer implique la signature du règlement que vous pouvez trouver :

- sur le site de la ville (www.ville-cournonterral.fr),
- en mairie (12 avenue Armand Daney),
- à la Maison des Services (104 Esplanade Hélios).

Clôture de dépôt de l'affiche :
Vendredi 5 avril 2024 à minuit

Karine TURLAIS,
Adjointe Communication & Démocratie Participative



**CONCOURS
D'AFFICHE**

*Fête de la
Musique*

**Créez
le visuel de
l'affiche de la Fête
de la Musique 2024**

A vos pinceaux, crayons, images...

Concours ouvert à partir de 15 ans

Date limite de candidature :
Vendredi 05/04/2024 à Minuit

Règlement & Informations :
www.ville-cournonterral.fr



14. ACTION MUNICIPALE

ASSOCIATIONS

Une campagne de subventions transparente



humains et matériels indispensables au bon déroulement des activités et le versement de subventions.

En novembre et jusqu'au 15 décembre, la campagne de subventions a été lancée dans le cadre de la préparation du budget 2024.

Le groupe de Travail "Vie associative" composé d'élus de la majorité et de l'opposition, se réunit chaque année afin d'analyser les dossiers de demandes de subventions déposés en mairie selon les critères préalablement définis en début de mandat.

Ces critères sont disponibles sur le site Internet de la ville (Découvrir et Partager/Animation de la cité/Services aux assos) tout comme le tableau récapitulatif de toutes les subventions attribuées en 2023, également transmis aux associations. Le tableau 2024 sera diffusé après décision du conseil municipal qui interviendra au printemps.

Trois dossiers permettent de répondre à tous les types d'aides que la collectivité met en place.

■ La subvention "Contribution Volontaire"

Elle permet d'avoir accès à la mise à disposition de moyens humains, matériel ou au prêt des locaux.

Les documents constitutifs du dossier permettent aux élus et services de la commune d'avoir une vision sur l'organisation démocratique de l'association, sa gestion non intéressée et son activité sur Cournonterral.

■ Les subventions "Fonctionnement"

Elles permettent aux associations qui en bénéficient de fonctionner de façon ordinaire.

■ Les subventions "Projet"

En cas d'organisation d'événements ponctuels ou d'achat de matériel pour une action exceptionnelle.

Ce dossier peut s'ajouter éventuellement à la demande de subvention de fonctionnement.

Le versement est soumis à la signature d'une convention engageant la Ville et l'association.

SPORT

Coupe du monde de Rugby

Dans le cadre du label Terre de Jeux, la ville a permis à près de 200 personnes de suivre en direct le match de coupe du monde de rugby France/Afrique du Sud dans la Salle Victor Hugo, le 15 octobre. Ce fut un beau moment de partage.

La buvette avait été confiée par la ville à l'association Les Enfants d'abord qui a pu ainsi récolter 400 € qui seront consacrés à des actions en faveur des enfants.

Le matériel utilisé étant propriété de la ville, les coûts de la manifestation se sont limités aux droits de diffusion.

JEUNESSE

Accueils de loisirs : modification des tarifs

La ville a étudié les demandes des parents qui souhaitaient le retour d'une tarification à la demi heure et les modalités de sa mise en œuvre.

Le nouveau logiciel dont s'est doté le service enfance communal qui simplifie désormais la saisie par les agents permet également l'instauration facilitée de cette tarification à la demi-heure.

Le conseil municipal du 22 décembre a donc acté à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- la tarification des accueils du matin et du soir à la demi-heure au lieu de l'heure.

Mais également :

- une tarification forfaitaire pour les nuitées et veillées organisées lors des accueils extrascolaires ; il s'agissait de combler l'absence de ce tarif extrascolaire.
- une pénalité de retard après 18h pour les familles, les jours d'accueils de loisirs extrascolaires afin d'éviter les surcoûts en personnel (heures supplémentaires) que cela génère pour la commune. Ce dispositif concerne les parents qui dépassent l'horaire de fermeture de l'accueil de loisirs qui est fixé à 18h. Ce système de pénalité pour l'accueil extrascolaire est aligné sur le périscolaire.

Ces tarifs sont disponibles sur le site Internet de la ville et au service enfance.



EDUCATION

Action de sécurité routière

La sécurité routière fait partie des priorités des autorités. Dans le cadre du programme "Agir pour la sécurité routière", **la préfecture de l'Hérault a offert des gilets jaunes aux écoliers.**

A l'occasion de la sortie vélo, organisée en mai par les enseignants de CM1 de l'école Georges Bastide, Bastien DOUAY-GRUMELARD, Intervenant Départemental à la Sécurité Routière (IDSR) et Président de la FCPE - Section de Cournonterral, a remis une centaine de gilets aux élèves. Ces chasubles, inaugurées lors de cette sortie, ont permis aux jeunes cyclistes d'être vus par les autres usagers de la route. Les enfants de l'école maternelle ont reçu une trentaine de gilets.

Désormais propriété de l'école, ils seront utilisés pour toutes les sorties 2024 afin de renforcer la sécurité des enfants.



Gautier VIDAL,
Adjoint Education, Sport, Jeunesse, Vie associative



AIDE AUX DEVOIRS

Ce service englobe :

- **les études surveillées,**
- **l'accompagnement à la scolarité.**

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), validé et soutenu par la CAF, a permis aux intervenants de l'accompagnement à la scolarité de reprendre leurs activités comme prévu le 2 octobre 2023 avec **30 enfants** venus des études surveillées afin de les faire bénéficier d'un accompagnement plus personnalisé.

Une rencontre pour le CLAS a eu lieu entre les villes de Cournonterral, Sète et Frontignan à l'initiative de Parentalité 34 (réseau pour les parents de l'Hérault et les acteurs du soutien à la parentalité).

Les échanges ont porté sur :

- les particularités de chaque territoire,
- les ateliers mis en place,
- l'évolution de ce dispositif.

Ce qui ressort de ces échanges, c'est la diversité des profils des organisateurs : CCAS, médiathèque, association ou encore commune.

Une nouvelle rencontre est prévue au printemps à Cournonterral pour construire des projets ensemble.

Un CLAS Collège est mis en place pendant les périodes de petites vacances scolaires avec un maximum de 3 ou 4 enfants par intervenant.

Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture & Patrimoine

FESTIVITÉS

Une implication de tous

La ville poursuit la mise en œuvre de son calendrier des festivités. Elle se mobilise tout au long de l'année pour proposer de beaux moments de partage dans le cadre de manifestations municipales et aux côtés des associations afin de faciliter la mise en œuvre de leurs propres manifestations. Elle rassemble les élus référents, les forces de l'ordre et les services de secours en amont des grands évènements associatifs afin de permettre de les sécuriser au mieux. C'est le cas notamment pour la fête locale et le carnaval.

La réunion de sécurité du carnaval 2024 s'est tenue à l'initiative de la ville le 17 janvier, en présence du groupe carnavalesque, de la gendarmerie, de la police municipale, des sapeurs-pompiers et des services techniques.

Yoann AGATI, Adjoint Animation de la Cité



16. ACTION MUNICIPALE

CULTURE

Le Village de la Soie

Dimanche 15/10/2023 // 15h // Salle du Peuple

La compagnie "Les Caminades Cigaloises" est descendue de St Hippolyte du Fort pour venir nous interpréter la pièce de théâtre "Le village de la soie". Un spectacle historique créé par Claude ANSELME de la Compagnie Les Bourbouillades. Nous avons voyagé en pays cévenol, à l'âge d'or de la sériculture, dans les pas des ouvrières en révolte.



Ensuite, autour du verre de l'amitié, Claude ANSELME a dédicacé ses ouvrages dont "Rachel CABANE la fileuse en révolte" consacré à son arrière grand-mère. Il y décrit l'itinéraire d'une indomptable syndicaliste de la soie cévenole qui l'a inspiré pour écrire cette pièce.

Festival de cirque Ekilibr

3 séances du 27 au 29/10/2023 // Ancien plateau sportif

Ce festival de cirque contemporain, organisé par la Métropole de Montpellier, nous a présenté, dans une vraie ambiance de cabaret, le spectacle "Le Cabaret Renversé" par la Cie La Faux Populaire. Spectacle de clown, trapèze, porté acrobatique, vélo et manipulation d'objets, qui par la fréquentation des 3 séances dénotait vraiment une attente forte de la population. Un pur moment de plaisir !



Soirée Cinéma

2 séances Dim. 05/11/2023 // 17h et 19h30 // Salle V. Hugo

La ville veille à proposer systématiquement des films récents afin de permettre aux Cournonterralais et voisins de bénéficier d'une belle programmation "à domicile" et à coût réduit. Les plus jeunes ont apprécié "Les as de la jungle 2" et les plus grands "Nouveau départ" sorti fin septembre 2023.

Compagnie La Hurlante "Création Les Ailes"

Samedi 02/12/2023 // 11h30 // Rues Carnot et Jeu de Ballon

Environ 80 personnes ont bravé un vent glacial pour assister à la "Création Les Ailes" traitant du parcours de 7 femmes voisines d'une même rue autour d'un évènement qui a bousculé leur vie : la disparition volontaire de leur voisine Marlène ROSSI.



Cette création est le fruit d'un travail de 2 semaines, en résidence, sur la commune. Résidence financée et accueillie par l'Atelline (Scène conventionnée d'intérêt national), art et création pour les arts vivants en espace public. La ville, en étroite collaboration, a mis à disposition des espaces de travail, pris en charge les déjeuners des artistes et accompagné le travail de médiation auprès de la population.

Concert "Accords & Âmes"

Dimanche 19/11/2023 // 17h // Temple

Nous avons découvert un duo plein de tendresse, de malice et d'énergie ! Des chansons françaises revisitées, interprétées par Ménestrelle à la guitare et transcendées par le son du violoncelle de Sébastien. Il nous a montré aussi ses talents de chanteur en interprétant avec brio et en duo avec Ménestrelle la chanson "Dans le port d'Amsterdam" de Jacques BREL.

Sébastien CHARLES, Professeur de violoncelle au Conservatoire de Montpellier, enseigne le violoncelle tous les mercredis dans la "Classe Unique" de l'antenne du Conservatoire de Cournonterral.



Chorale Wednesday Gospel

Samedi 09/12/2023 // 18h // Eglise St Pierre

Pour clôturer notre journée de "NOËL" en musique, la chorale Montpelliéraise Wednesday Gospel, sous la Direction du chef de chœur, Charles RAKOTO, a donné une belle représentation de chants de Noël dans une église pleine. Elle a su créer une bonne interactivité avec le public et procurer à tous un beau moment de détente et de joie (voir retour en images p. 25).

Classe Unique "Cuivres" de la Cité des Arts

Tutti Mardi 12/12/2023 // Antenne du CRR de Cournonterral

La Classe Unique "Cuivres" est composée des enfants du DEMOS 2. Depuis le 19 septembre 2023, elle se réunit tous les mardis soirs pour suivre les cours de 17h30 à 19h. L'apprentissage se poursuit de 19h à 20h lors d'un tutti avec des adolescents issus du DEMOS 1.

Le tutti du 12 décembre dernier nous a permis de constater les beaux progrès que ces enfants ont faits depuis la rentrée.

Comme lors du concert du Nouvel An 2024, ils se produiront sur la commune à l'occasion d'évènements municipaux.



Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Sète

Samedi 13/01/2024 // 20h30 // Salle Victor Hugo

Notre deuxième Concert du Nouvel An n'a pas démerité ! Près de 300 personnes ont affronté le froid pour assister à ce rendez-vous annuel. L'Orchestre d'Harmonie est un acteur incontournable de la vie culturelle et festive de Sète. Composé de 50 musiciens de Sète et de la région dont 3 de Cournonterral, sous la Direction de Thibault Roche et Victor Bertrand, il interprète un répertoire varié alliant œuvres originales, arrangements de thèmes classiques, de jazz, de variétés, de musiques de films...

Ce fut un beau moment de partage en ce début d'année entre des musiciens passionnés et un public fidèle.



PATRIMOINE

Acquisition de la Chapelle des Pénitents

C'est chose faite ! Le 13 octobre dernier, l'acte de vente a été signé entre le Diocèse de Montpellier et la Municipalité.

Une réunion s'est tenue avec l'association "Les Amis de la Chapelle" pour acter cet achat et discuter des modalités d'exploitation de ce superbe lieu. En ce début d'année 2024, une convention précisant ces modalités sera signée entre les 2 parties.

Des travaux devront être envisagés pour une mise aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public).

Cet achat devrait nous permettre de faire rayonner encore davantage la culture à Cournonterral.



18. ACTION MUNICIPALE

MEDIATHEQUE

Une rentrée animée !

L'équipe de la médiathèque a proposé une programmation riche et variée depuis la rentrée pour tous les goûts et tous les âges.

Des ateliers d'écriture pour les adultes, de théâtre, de création autour du livre pour les 6/14 ans, les animations bébés lecteurs, une soirée jeux de société...



Des conférences ont permis de mieux connaître les huiles essentielles, de rencontrer un photographe animalier passionné et une jeune autrice qui a su conquérir le public.



La conseillère numérique France Services a organisé avec l'équipe de la médiathèque un atelier calendriers photos personnalisés puis des ateliers BD sur 2 mercredis pour les enfants 8 à 11 ans. Les enfants ont pu créer leurs propres planches et donner vie à leurs histoires.



Une part belle a été réservée aux clowns pour une fin d'année des plus joyeuse ! Ils ont séduit petits et grands avec :

- un stage de clown pour tous en novembre,
- une surprise clownesque le 12 décembre,
- le beau spectacle de fin d'année "Le voyageur du temps", un clown qui a ravi les enfants comme les parents.



Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture et Patrimoine

SOLIDARITÉS

Octobre Rose

Forte du succès de l'édition 2022, la municipalité s'est mobilisée à nouveau en 2023 aux côtés des bénévoles cournonterralais de la Ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération Octobre Rose, campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche.

La ville a paré la Place Viala de rose et a dédié le marché du samedi 7 octobre en organisant des animations en soutien à cette cause.

Merci à tous les participants et tous les donateurs qui ont fait de cette manifestation une réussite.



CCAS : Repas de Noël

Le succès de cette journée dédiée aux Cournonterralais de 70 ans et plus s'est confirmé cette année encore. **Près de 250 personnes se sont retrouvées le 16 décembre salle Victor Hugo autour d'un repas gourmet très apprécié et d'un spectacle qui a fait l'unanimité.** Esprit de fête, bonne humeur et convivialité ont fait oublier à certains la solitude et l'isolement et c'est bien là l'objectif premier de ce "repas des aînés" organisé par le CCAS.



Les membres du Conseil d'administration du CCAS se sont mobilisés pour porter à domicile un coffret gourmand aux personnes dont la santé ne permettait pas de participer à ce repas ; une action qui leur tient à cœur afin que chacun puisse bénéficier d'une attention particulière en période de fêtes. Ce sont 80 coffrets qui ont ainsi été remis.

Marie-Line GIBERT, Adjointe Solidarités

SENIORS

Semaine bleue

L'édition 2023 de la Semaine Bleue à Cournonterral s'est déclinée en deux après-midis récréatifs qui ont répondu à l'objectif de rassembler, de resserrer les liens et de divertir les retraités Cournonterralais à partir de 60 ans.

Mardi 3 octobre, un loto gratuit et une collation ont été proposés : 90 personnes se sont inscrites et ont ainsi apprécié ce beau moment de détente et de convivialité.



Jeudi 5 octobre, la ville a organisé le traditionnel goûter spectacle animé par le duo vocal Nathalie et Laurent de la compagnie Pacific Spectacles (variétés françaises et internationales d'hier et d'aujourd'hui). 115 personnes parmi lesquelles des résidents de l'EPHAD "Les Garrigues" se sont retrouvées pour ce spectacle fortement applaudi.



Une expérience à renouveler ! Le programme 2024 est à l'étude.

Roseline TERME, Déléguée Séniors & Accessibilité

Art & Environnement



OPÉRATION COMPOSTAGE

Suite à la dissolution de l'association Possibilé qui pilotait l'opération, un coup de main était nécessaire pour le tamisage du compost et les transferts de bacs. Mardi 31 octobre, Cédric Albertelli, coordinateur des projets environnement au sein du Service Enfance Jeunesse et Julien Rousseau, animateur BPJEPS Education à l'Environnement et au Développement Durable à l'ALP et l'ALE primaires ont donc aidé Michel Le Brazedec, bénévole référent composteur, à effectuer ces tâches. Ils ont préparé ensemble 600 à 700 litres de compost qui ont enrichi la terre des jardins pédagogiques. Merci à ceux qui apportent leurs déchets. Ils font une belle action pour la planète et pour les enfants qui prennent de bonnes habitudes. Espérons que cela contribuera aussi à stabiliser, voire diminuer, la taxe d'ordures ménagères. **On compte sur vous pour nous aider à tamiser le compost. Venez avec un contenant et vous repartirez avec un peu de compost !** ▶ Infos : mlebraz@orange.fr

ATELIERS CRÉATIFS ET JARDINAGE

Au jardin pédagogique "Cournon des sources", des ateliers créatifs et de plantations ont été proposés aux enfants de l'ALE maternel par Stéphane Valette et Mélanie Fabri. Pour un enjolivement du jardin et la plus grande joie des petits et des grands, des coccinelles d'ornement et panneaux d'affichage désignant les légumes du jardin ont été réalisés par les enfants. Ils ont également planté différentes variétés de salades et épinards, pour la plus grande joie des chenilles qui ont tout englouti ! Un espace "jardin mexicain" est actuellement en cours de création à l'entrée du jardin pédagogique.



ART EPHÉMÈRE DANS LA VILLE

Une nouvelle action a été mise en place dans le cadre du projet d'animation "L'art dans la ville" mené par Stéphane Valette, animateur au centre de loisirs maternel. Cette fois, les enfants ont confectionné des sapins de Noël et des étoiles. Ces réalisations ont été installées jeudi 7 décembre par Stéphane et Amélie, dans la rue de la Chapelle, en lieu et place des suspensions florales habituelles.

Centres de loisirs



Activités péri-scolaires

Lors du temps méridien, deux activités, proposées par Julien, sont très appréciées :

- La fabrication de "tawachi", éponges réutilisables créées à partir de tissus récupérés. Les enfants ont ainsi pu réaliser un cadeau de Noël original, écologique et économique.
- Le Land Art est également très prisé. Ce mouvement artistique consiste à créer des œuvres éphémères avec des matériaux naturels (feuilles, branches, cailloux, terre...). Les enfants s'amusent à construire de magnifiques sculptures et dessins sur le sol avec enthousiasme et créativité même s'ils savent que leurs œuvres ne dureront pas. Ils apprennent ainsi à apprécier la beauté éphémère de la vie sans prendre les choses pour acquises.



Mercredis à thème

Deux journées ont particulièrement enchanté les enfants de l'ALE primaire. Une super journée réussie comme la journée "Koh-Lanta" à Frontignan Plage qui fût remplie de rires et de plaisir. Parmi les activités proposées, il y avait le tir à la corde, la pétanque à la noix de coco, le parcours sportif et l'incontournable épreuve des poteaux. Une équipe a même remporté le totem. La journée pyjama où ils ont pu venir vêtus de pyjama et fabriquer des masques de nuit, participer à un défilé et à un moment de détente autour de contes, chocolat chaud et crêpes.

Commémoration du 11 Novembre



CÉRÉMONIE

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée, cette année, en présence de Michaël DELAFOSSE, président de la Métropole et maire de Montpellier. Les deux associations d'anciens combattants de la commune, le corps des sapeurs-pompiers, le comité local du Souvenir Français, la Croix Rouge et la population étaient également rassemblés autour du maire, William Ars, et de son conseil municipal. Après le traditionnel dépôt de gerbes aux deux monuments aux morts, les discours de chacun ont rappelé l'importance du devoir de mémoire pour les générations futures et le sacrifice ultime de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de tous.





© Frédéric Damerdji/montpellier3m



© Frédéric Damerdji/montpellier3m

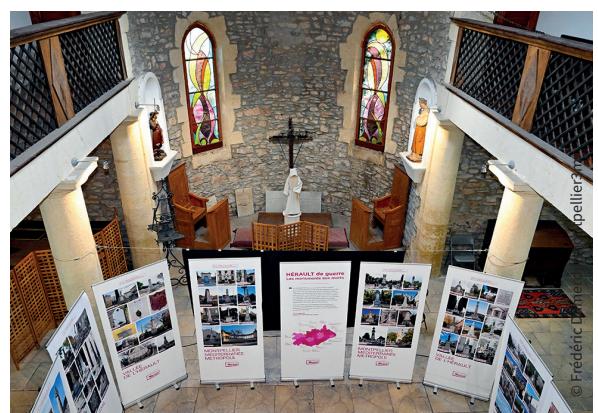


EXPOSITION

La commémoration de l'armistice du 11 novembre fût l'occasion pour notre invité Michaël DELAFOSSE de visiter l'exposition sur les monuments aux morts dans l'Hérault, proposée par le comité local du Souvenir Français. Rappelons que ces monuments ont été érigés afin de perpétuer le souvenir et glorifier la mémoire des soldats morts pour la France durant la première guerre mondiale. Cette exposition qui était visible du 8 au 11 novembre dans la Chapelle des Pénitents avait pour objet principal de célébrer le centenaire du monument aux morts de la commune, érigé en juillet 1923.



© Frédéric Damerdji/montpellier3m



Festivités de Noël



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 9 décembre, le Père Noël et ses lutins étaient présents à Cournonterral pour la plus grande joie des enfants. Distribution de friandises, ateliers ludiques, spectacle, contes, les petits étaient à la fête. Les grands quant à eux ont pu faire leurs emplettes auprès des divers exposants.





CONCERT DE NOËL

Samedi 9 décembre, le groupe Wednesday Gospel a livré un beau concert de Noël en l'église Saint Pierre, devant un large public qui a apprécié leur programme varié.



SALON ARTISTIQUE

Dans le cadre des festivités de Noël du samedi 9 décembre, le 7^e Salon Artistique, organisé par les Amis de la Chapelle, a rassemblé bon nombre de créateurs. A noter les 2 temps musicaux de cet évènement avec le matin la Vocale du Diable (soul, jazz, gospel) et l'après-midi Dakota (chansons d'hier). Un espace buvette était également proposé au public.

Journées Européennes du Patrimoine



SUR LES PAS DE JEANNE

La nouvelle édition des visites théâtralisées pour les Journées du Patrimoine s'intitulait "Sur les pas de Jeanne". Initialement prévue samedi 16 septembre elle a enfin pu se dérouler sous un beau soleil dimanche 24 septembre. Cet évènement culturel, organisé par la municipalité et mis en scène par Amélie Zaroukian et le Collectif 22h13 Min, a réuni de nombreuses personnes à 15h, place Viala, pour le départ de la déambulation. Au programme : anecdotes historiques et patrimoniales diverses, chant choral, scènettes dans le jardin du Château Mallet et dans celui du Couvent (siège du Club des Amis du Théron) puis dans le parc de la mairie où se trouvait une exposition sur le tambourin à travers les ans. Cet agréable et instructif après-midi s'est achevé autour d'un goûter inspiré de l'époque de Jeanne. Mais au juste, qui est cette Jeanne ? La réponse se trouve dans le "C Cvrnon" du journal d'octobre 2023 qui conte une histoire peu connue de notre cher Cournonterral.



Vœux à la population



UNE CÉRÉMONIE CHALEUREUSE

Vendredi 19 janvier, le Maire, William ARS, et son conseil municipal ont adressé leurs vœux à la population, en présence du député Sylvain Carrière et de plusieurs maires du canton.

Dans son discours, le maire a évoqué les actions réalisées et engagées, notamment la réfection de la Grand'Rue, le démarrage du chantier de construction du lycée et de la Halle des Sports ainsi que celui de la ZAC de Cannabe. Côté environnemental, un comité consultatif énergie a été créé et des circuits d'adduction d'eau vieillissants ont été rénovés. Le maire a également souligné l'adhésion au dispositif de l'Etat "cantine à 1€". Il a ensuite évoqué les perspectives d'avenir comme la construction de nouveaux logements, d'une liaison piétonne et cyclable entre les jardins d'Hélios et le centre-ville, d'un groupe scolaire exemplaire sur le plan environnemental et énergétique ainsi que la participation à diverses actions répondant aux enjeux climatiques et écologiques comme les jardins familiaux, le recyclage des eaux usées, l'élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique, l'acquisition de 2 "vélo-bus"... Côté sécurité, il a souligné l'extension et la modernisation du parc de caméras de vidéoprotection. La cérémonie s'est achevée sur la Marseillaise interprétée par le Réveil Cournonterralais. Le public a ensuite pu échanger avec les élus autour d'un buffet convivial.



BREVES... BREVES... BREVES...

■ Corps en Mouvement

Dimanche 3 Mars 2024, nous organiserons une rencontre chorégraphique, Salle Victor Hugo.

Des élèves des écoles de danse des environs présenteront leurs chorégraphies devant un jury. Il n'y aura pas de classement, ni de remises de prix mais un échange constructif, bienveillant entre le jury et les élèves. Cela permettra aux professeurs comme aux élèves d'avoir des pistes de travail avant d'attaquer la saison des concours inter-villages.

Entrée gratuite // Buvette

Magali NOIRET 06 71 62 58 49

corpsenmouvement@free.fr // cemdanse.blogspot.com

Corps en mouvement // [corps_en_mouvement34](https://www.facebook.com/corps_en_mouvement34)

■ Les Chats sans Toit

En 2023, notre association s'est encore investie sans relâche pour sauver, soigner, faire adopter, stériliser et aimer petits et grands chats laissés pour compte. Pour ce faire, elle s'est mise en quête de moyens financiers indispensables à sa mission en participant à plus d'une vingtaine de "vide-grenier" à Cournonterral et dans les communes voisines et à une dizaine "d'opération croquette" avec des jardineries partenaires.

De nouveaux adhérents bénévoles se sont également ralliés à notre cause en apportant nourriture, litière, couverture, aide-ménagère, aide à la sociabilisation des chats rescapés, amour et bienveillance.

Nous luttons pour cette cause animale, avec l'aide de vétérinaires, de la Mairie de Cournonterral et de diverses associations, en stérilisant, vaccinant, soignant, identifiant et en suivant nos adoptés dans leur nouvelle famille.

Nous comptons poursuivre nos actions en 2024, sauver des malheureux, diminuer le nombre de naissances et gérer les abandons.

Nous comptons sur vous tous et nous vous souhaitons une très bonne année 2024.

Martine STOEFFLE 06 70 06 59 31

COURNON TERRA D'OC

DÉBUT DE SAISON ACTIF

En octobre, Cournon Terra d'Oc a fêté l'automne avec un dîner spectacle animé par le cournonsécois Claude Delsol. Les étudiants de la langue occitane, de plus en plus nombreux, ont retrouvé le chemin du vieil Cournon pour l'atelier hebdomadaire du mercredi.

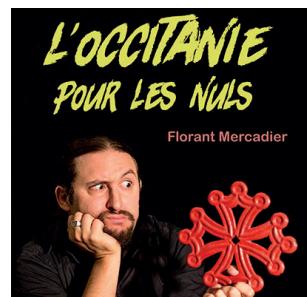
En novembre, le premier goûter en garrigue qui s'est déroulé à la carrière de Gélargues à Montbazin a été suivi d'une dégustation de miel chez "Art de Miel" à Cournonsec.

En décembre, ce sont les petits lutins associatifs qui ont œuvré pour proposer de délicieuses gourmandises lors du Marché de Noël communal.



SPECTACLE ET REPAS

L'association vous propose un spectacle ouvert à tous pour la modique somme de 5 €, **Samedi 3 Février à 20h à la Salle du Peuple : "L'Occitanie pour les nuls" de Florant Mercadier.** Comme son nom le suggère, pas besoin d'être occitanophone confirmé pour comprendre le spectacle. Mais, saviez-vous que les Troubadours ont inventé le Rap ? Que l'auteur du Se Canta était fou ? Ou que les chiens parlent l'occitan ? Et surtout saviez-vous que tout ce qui précède est vrai !? Avec son humour, sa musique (et une bonne dose de mauvaise foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Mais promis, juré ! Tout est authentique ! Venez nombreux !



Dimanche 17 Mars, notre traditionnel "Repas cassoulet" à la Bergerie Communale sera animé par Pierre Perralta.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook

[f Cournon Terra d'Oc](https://www.facebook.com/Cournon.Terra.dOc)

LIGUE CONTRE LE CANCER

OCTOBRE ROSE

Un marché animé a eu lieu samedi 7 octobre, place Viala, dans le cadre de l'opération Octobre Rose. Nous sommes reconnaissants à la population présente ce jour-là. Sa participation active a fait de cet événement un moment vivant et engageant.

Nous vous remercions sincèrement pour votre soutien et votre générosité qui nous ont été précieux et nous ont permis de pouvoir remettre au Comité de la Ligue de l'Hérault 1489,10 € au profit de la Ligue Contre le Cancer.

Nous remercions également Monsieur le Maire et les membres du conseil Municipal pour leur collaboration, Hérault Sport, les Sapeurs-pompiers de Cournonterral/Cournonsec pour leur participation et leur générosité, les Services techniques pour leur aide ainsi que Lo Chivalet, DJ Philou et le Duo Octave pour l'animation.

MARCHE BLEUE

C'est une première ! Nous allons coorganiser une Marche Bleue avec les associations de la ville proposant la marche parmi leurs activités : Los Barrutlaïres, Cournon Tous en Forme, Les Amis du Théron, le Foyer Rural. Elle rassemblera les troupes, les familles, petits et grands, jeunes et vieux pour de bonnes causes :

- Sensibiliser à la prévention des cancers.
- Participer à la Recherche.
- Venir en aide aux familles et aux malades.



Rejoignez-nous Samedi 23 Mars à 9h30, place de l'Eglise !

Françoise JOURDAN (responsable locale) **04 67 85 08 39**
liguecontrelecancercournonterral@laposte.net



LES RESTOS DU CŒUR

NOUVEAU RESPONSABLE LOCAL

Après une dizaine d'années en tant que responsable de l'antenne des Restaurants du Cœur de Cournonterral, Jean-Pierre Ambard (5^e à droite sur la photo) a souhaité passer la main, tout en restant bénévole de l'association. Eric Joullié (en arrière-plan) a repris le flambeau jeudi 23 novembre, lors du démarrage de la campagne d'hiver.

Distribution & Inscriptions :
Jeudi de 9h à 11h au Chateau Mallet

Eric JOULLIE **06 62 73 73 01**



30 • ACTU DES ASSOS

LES AMIS DU THÉRON

CHANTS À L'EHPAD

Une visite à nos aînés de l'EHPAD "Les Garrigues" s'imposait pour annoncer les fêtes de fin d'année.

La chorale des Amis du Théron a chanté Noël et des refrains populaires en prenant le goûter avec les résidents et en fêtant les anniversaires du mois. Nous avons fait une belle pause à la guitare et au violon tous ensemble.

Une bien sympathique et attentionnée manière de partager quelques moments avec nos aînés de Cournonterral. Nous nous reverrons bientôt !



F.C.P.E

BUREAU RECONDUIT

Lors de notre assemblée générale, lundi 11 septembre, Bastien DOUAY-GRUMELARD a été reconduit en tant que président/secrétaire et Thomas VARIN comme trésorier.

VIDE-GRENIER & BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 10 septembre, la FCPE organisait son 2^e vide-grenier qui a remporté à nouveau un franc succès.

Dimanche 19 novembre, c'est à sa première bourse aux jouets que la F.C.P.E a eu le plaisir de vous convier. Belle affluence le matin, moins l'après-midi. Nous reconduirons donc la vente l'année prochaine avec des horaires réduits.

Ces 2 évènements ont permis de récolter des fonds et afin de se rapprocher du prorata des classes, nous avons remis :

- **200 € à l'école maternelle La Calendrette**
- **400 € à l'école élémentaire G. Bastide.**

De quoi permettre aux équipes d'organiser des activités pour les élèves ou d'acheter du matériel pédagogique.

ACTIVITÉS DU CLUB

Ouvert à tous, intergénérationnel, dynamique, solidaire et généreux, le club propose 14 activités à ses 292 adhérents. Leur participation active est le gage du succès du club.

Prochaines sorties ▶ 1^{er} semestre 2024 :

- Sortie au Perthus le 05/03
- Carnaval Las Fallas (València-Espagne) du 17 au 20/03
- Spectacle Celtic Legends le 22/03
- Croisière sur le Rhin du 18 au 22/05



FORMATION PCS1 : INSCRIVEZ-VOUS !

Samedi 9 mars, nous organisons une formation aux premiers secours, ouverte à tous, à la Salle des Lys (Château Mallet).

Si vous êtes intéressés, contactez-nous :
fcpe.cournon@gmail.com

LE REVEIL COURNONTERRALAIS

ÎFÉTE DE LA SAINTE CÉCILE

Avec notre nouveau professeur de musique M. Alain Céccotti nous avons joué à l'église pour la St^e Cécile. Les musiciens ont donné le meilleur malgré le peu de répétitions pour un nouveau répertoire. La soirée qui a suivi fut très conviviale.



Prochains projets 2024

- Corso du carnaval
Dimanche 11/02
- Festi'Bandas #2
Sam. 18 et Dim. 19/05
(week-end de Pentecôte)

Nous espérons que d'autres musiciens nous rejoignent.

Daniel PONS 06 85 81 86 81

[f Banda le Réveil Cournonterralais](#)

LES ENFANTS D'ABORD

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Notre équipe de 36 parents bénévoles participe à l'animation des écoles publiques de Cournonterral et veille à la qualité des conditions d'apprentissage des enfants en représentant les familles lors des conseils d'écoles et des échanges avec tous les acteurs de l'enfance. L'association reste vigilante aux effectifs croissants des 2 écoles, les temps périscolaires, les tarifs appliqués, le bien-être et la sécurité des enfants à l'intérieur et aux abords des bâtiments ainsi que sur la construction du nouveau groupe scolaire.

Sur les 2 dernières années, **l'association a reversé à chaque école près de 5000 €** grâce notamment à votre présence et votre participation à nos actions !

NOS ÉVÈNEMENTS

Depuis la rentrée, l'association a organisé sa traditionnelle Fête de la Châtaigne en octobre, a relancé son opération "Chocolats de Noël" et a participé au Marché de Noël. Les parents accompagnent également les écoles dans leurs propres évènements (Musée de Noël, loto, fêtes...).

Dans le courant de l'année, nous organiserons une vente d'objets personnalisés et notre Fête du Printemps !

Continuez de vous mobiliser à nos côtés pour les enfants !

lesenfantsabord.cournonterral@gmail.com

[f Les enfants d'abord cournonterral](#)



32 • ACTU DES ASSOS

COURNON VOLLEY BALL

UN CLUB EN FORTE CROISSANCE !

Cette année, le club de volley a fait le plein avec 112 joueurs et 63 jeunes à l'école de volley, le CVB est désormais un club qui compte dans le monde du volley Héraultais.

8 équipes de jeunes ont été engagées dans le championnat de l'Hérault FFVB avec autant d'équipes féminines que de masculines. Les résultats sportifs sont bons avec notamment les cadets garçons qui joueront au plus haut niveau départemental à partir du mois de janvier.

Chez les adultes, 6 équipes sont inscrites au championnat de l'Hérault loisir FSGT : 3 masculines, 2 féminines et 1 mixte.

OPÉRATION SMASHY

Le club est également impliqué auprès des écoliers Cournonterralais.

Grâce à une entente entre les écoles et la Ville, une convention a été passée avec le comité de l'Hérault afin de participer à l'opération Smashy qui permet à de nombreuses classes de découvrir le volley dans les cours d'EPS.



Suivez nos équipes : [Facebook](#) Cournon Volley Ball

RED STAR OLYMPIQUE COURNONTERRAL

ECOLE DE FOOTBALL

La saison du RSOC a débuté par l'ouverture de 2 nouvelles catégories jeunes : les U17 et U19 qui font partie du Pôle Formation. Leur match se déroule souvent le samedi soir ou le dimanche matin.

Le nombre d'équipes a également été multiplié pour certains autres niveaux. En effet, près de 120 enfants de 6 à 12 ans sont inscrits et pratiquent le football lors des entraînements tout au long de la semaine ainsi que les samedis lors des rencontres avec les autres clubs. Ces jeunes joueurs sont encadrés par des bénévoles, des parents et des éducateurs, prêts à s'investir pour le bon fonctionnement du club.

Notre école a pour objectifs d'apprendre aux enfants à jouer au football avec les valeurs d'entraide et de citoyenneté.

COMPETITION

De nombreux tournois sont organisés tout au long de l'année avec l'accueil des nombreuses équipes du département. Pour les seniors, le championnat en Départementale 2 a repris. N'hésitez pas à venir les encourager. Leurs séances d'entraînement ont été programmées le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h.



VIDE-GRENIERS ET STAGES

Des vide-greniers sont organisés par l'équipe de bénévoles.

Des stages durant les vacances scolaires sont ouverts aux licenciés et aux enfants qui veulent se perfectionner. Le PEF (Projet Educatif Fédéral) est mis en place lors de ces stages.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Nouvel e-mail : cournonterralfootball@gmail.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Il a débuté le 18 janvier
à Cournonterral !**

Les chiffres récoltés permettent :

- de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.)
- de pouvoir construire l'avenir en déterminant le budget des communes et l'aide de l'Etat.

Vos données sont protégées :

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

C'est plus simple sur Internet :

Une notice contenant vos codes de connexion est remise par votre mairie pour vous recenser en ligne.

Plus d'infos :

- le-recensement-et-moi.fr
- En Mairie 04 67 85 60 50

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :
le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant
Suis-je recensé
chez moi ou
chez mes parents ?**

Vous êtes recensé
là où vous vivez pour
vos études et où vous
passez le plus de temps.



**Je suis
étranger**

Vous êtes recensé
dans votre résidence
en France si vous êtes
sur le territoire depuis
ou pour au moins 1 an.



**Militaire,
je vis dans
une caserne**

Vous êtes recensé
dans votre caserne.



**Je vis dans
une habitation mobile**

Vous êtes recensé sur place
les deux premiers jours de la collecte,
par un agent recenseur.



**J'habite dans
un logement
communautaire**

(maison de retraite, internat,
cité universitaire...)
Vous êtes recensé par
un enquêteur de l'Insee.



INSCRIPTIONS AUX ELECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales et souhaitez voter aux prochaines élections ? Deux possibilités d'inscription :

► **En mairie** (12 avenue Armand Daney)

Service Elections 04 67 85 60 50

Lundi, Mardi, Jeudi ► 8h30/12h - 13h30/17h

Vendredi ► 8h30/12h - 14h/15h30

Vous devez vous inscrire au plus tard le 03/05/24.

► **Sur Service-public.fr**

Attention ! Le délai est plus court pour toute démarche en ligne (inscriptions, changement).

Vous devez vous inscrire au plus tard le 01/05/24.

Pièces justificatives :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ou échéancier (pas de justificatif de téléphone mobile).



Nous vous recommandons de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote auprès de la mairie.
Si vous avez récemment atteint l'âge de 18 ans et que vous avez effectué votre recensement militaire à l'âge de 16 ans, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales mais il est recommandé de vérifier par précaution.

Vous avez déménagé dans Cournonterral ?

Vous êtes invité à transmettre votre nouvelle adresse en mairie pour une mise à jour de la liste électorale et recevoir le moment venu votre carte d'électeur et les professions de foi des candidats.

Les élections auront lieu à la Salle Victor Hugo.

■ DICRIM

Un document essentiel

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs permet de disposer d'informations préventives :

- sur les risques majeurs auxquels la population peut être exposée,
- sur les moyens d'alerte,
- sur les comportements à adopter.

Ces risques majeurs sont les séismes, les inondations, les feux de forêts, les attentats, les transports de matières dangereuses, les risques météorologiques et sanitaires, les mouvements de terrains.

Consultez le Dicrim en mairie et sur le site internet de la ville :

ville-cournonterral.fr

Mon cadre de vie / Prévention des risques

■ Nouvelles activités



Home & Joy

Florie SELLIER

COACHING FAMILIAL

RELATIONS - COMMUNICATION - ORGANISATION

06 79 17 84 20



florie.sellier@gmail.com

home-and-joy-06.websfselfsite.net

Prochainement, ouverture de votre nouveau salon de coiffure !

ORA

10 rue de la Grande Calade à Cournonterral

04 67 85 37 36

Crues et inondations : Ayons les bons réflexes !

Le réseau Vigicrues et Météo France sont partenaires de cette campagne gouvernementale que vous pouvez retrouver sur le site dédié : www.pluie-inondation.gouv.fr



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Réfugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identité, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès



Ayons les bons réflexes !

Coupe d'électricité, de gaz, routes impraticables... Comment préparer son kit d'urgence 72h ?

Lorsqu'une inondation majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Le kit 72h préparé à l'avance permet de rester chez soi dans l'attente des secours.

De quoi est composé le kit d'urgence 72h ?



Nourriture non périssable, ne nécessitant pas de cuisson et outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...)



Eau potable en quantité (6 litres par personne)



Médicaments



Trousse de premiers secours



Vêtements chauds et couverture de survie



Radio à piles et lampe de poche (avec pile de recharge)



Argent liquide (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)



Photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances...)



Doubles des clés de la maison et de la voiture



Chargeur de téléphone portable



Lunettes de vue (paire de secours)



Jeux pour occuper le temps

Placez votre kit dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner.

CATASTROPHES NATURELLES

Sécheresse 2023 : Recensement des personnes sinistrées

Les dégâts occasionnés par les catastrophes naturelles ne sont pas assurables de façon habituelle. Les victimes (particuliers et entreprises) doivent obligatoirement déclarer leur sinistre ainsi :

1. Déclaration auprès de son assureur

selon les conditions prévues dans le contrat.

2. Déclaration en mairie

afin qu'elle engage une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Déclaration en mairie à envoyer :

- Par courrier > 12 avenue Armand Daney
34660 Cournonterral
- Par e-mail > mairie@ville-cournonterral.fr

Indiquer :

- Nom/prénom, téléphone, e-mail, adresse
- Date et nature du sinistre
- Circonstances et causes du sinistre
- Description et chiffrage des dommages

Contrairement aux autres phénomènes de catastrophe naturelle qui nécessitent une déclaration immédiate en mairie, **les demandes au titre de la "sécheresse/réhydratation des sols" doivent être déposées une fois l'année écoulée.**

La Ville vous informera de la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel qui constate ou non l'état de catastrophe naturelle.

Sauf nouvelle réglementation, vous disposerez de 10 jours à la parution de l'arrêté pour vous rapprocher de votre assurance.



Victime durant l'année 2023 ?

Vous devez transmettre impérativement votre déclaration en mairie **au plus tard le 31 mai 2024** pour permettre à la ville de déposer le dossier début juin 2024.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

La meilleure protection contre le feu !

Débroussailler, pourquoi ?

- C'est une obligation légale (Code forestier).
- Pour ralentir la propagation et la puissance du feu.
- Pour éviter que les flammes atteignent les habitations.
- Pour sécuriser le travail des pompiers.

Risques si non respect de la réglementation :

- Une contravention pouvant aller jusqu'à 1500 €.
- Une mise en demeure de réaliser les travaux avec une amende de 30 € par m² à débroussailler.
- De ne pas être remboursé par votre assurance en cas de sinistre.

Débroussailler, c'est quoi ?

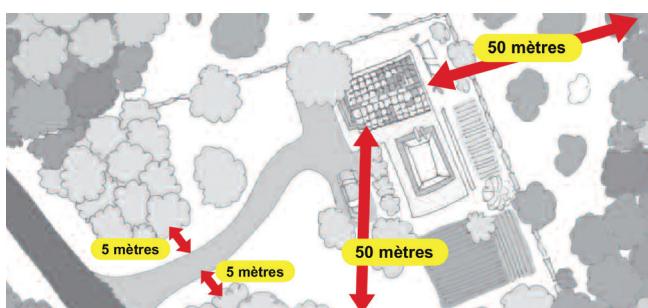
- Détruire broussailles et bois morts
- Supprimer arbres et arbustes dominés, dépérissant ou trop nombreux.
- Élaguer les arbres jusqu'à 3 m au moins.

Débroussailler, où ça ?

L'obligation de débroussaillement concerne les propriétés situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements, ou éloignées de moins de 200 m des lisières de ces végétations exposées aux incendies de forêt.

Débroussailler, comment ?

Le débroussaillement doit être réalisé de façon continue, sans tenir compte des limites de votre propriété, sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès.



Plus d'infos : 04 34 46 60 53 (DDTM 34)

www.ville-cournonterral.fr

(Mon cadre de vie/Prévention des risques)

■ Nouveau média en ligne

encommun.montpellier.fr

Depuis l'été dernier, un site Internet permet une information en continue complémentaire au magazine papier "Montpellier Métropole en Commun".

Retrouvez quotidiennement des articles d'actualités et dossiers thématiques sur Montpellier et le territoire métropolitain.

■ Flamme olympique

Relai Millau/Sète/Montpellier

Lundi 13 mai 2024 ▶ 8h/19h30

8h/9h30 : Traversée du Viaduc de Millau

11h/14h : Traversée de l'étang et montée du Mont Saint Clair

15h/19h30 : Traversée du Peyrou-Comédie (Passage à Juvignac)

Célébration : Esplanade de l'Europe
(Sous réserve de validation préfectorale.)

+ d'infos : www.montpellier3m.fr/sport/montpellier-en-route-vers-les-jeux

■ Déchets ménagers

Réduire leur production est aussi une nécessité économique !

Depuis la fermeture en 2019 du centre d'enfouissement de Castries, la Métropole exporte les ordures ménagères (bac gris) à plusieurs centaines de kilomètres. Le montant du traitement de ces déchets a de ce fait augmenté de 15 millions d'euros et nous payons cette charge dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Moins de déchets dans le bac gris = Taxe Réduite (TEOM)

Près de la moitié des déchets que l'on retrouve dans le bac gris sont des épluchures et des restes de repas qui sont valorisables à moindre coût par le compostage ou la collecte des biodéchets. Pensez-y !

UNE COURNONTERRALAISE CENTENAIRE

Madame Pastor a 100 ans !

Antonia Pastor a coiffé ses 100 ans mardi 19 décembre. Marie-Line Gibert, adjointe aux affaires sociales et Roseline Terme, déléguée aux Séniors lui ont remis un bouquet de fleurs ainsi que le colis de Noël du CCAS. Dimanche 24 décembre fût une excellente occasion de célébrer l'évènement en famille. Toujours alerte, cette trisaïeule est une figure souriante que l'on rencontre fréquemment dans les rues de Cournonterral et que l'on espère croiser encore longtemps.



© Jacques Teilhard

MONTPELLIER ENGAGÉE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

LES

4 SAISONS

L'AGROÉCOLOGIE
L'ALIMENTATION
DURABLE

#HIVER

3 FÉVRIER 2024 **AU** **11 FÉVRIER 2024**

2^e ÉDITION

Une trentaine d'événements sur votre territoire : visites de fermes, balades, ateliers, marchés, dégustations

Programme complet sur montpellier3m.fr/4saisons

Grand Saint Léonard **Pôles de l'Est** **Cœur d'Hérault** **CIVAM** **Bocal**

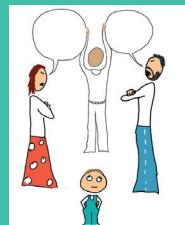
FRANCE SERVICES

Journées portes ouvertes

Les 3 et 4 octobre derniers, la Maison des Services a proposé au public des accueils café, une conférence de présentation de la structure, des jeux autour du numérique, un stand d'information de l'ALEC et des ateliers animés par la CPAM et Pôle emploi.



Médiation familiale



Vous n'arrivez plus à vous parler de manière apaisée ? Vous êtes en désaccord sur l'organisation familiale à mettre en place ?

L'association Moderato peut vous aider à France Services le mercredi sur RDV.

La médiation familiale est un processus dans lequel le médiateur pose un cadre d'écoute et facilite la communication en vue d'un dialogue constructif. Le médiateur intervient dans toutes les situations familiales où les désaccords sont persistants, le dialogue rompu ou les relations intra familiales fragilisées : parents séparés, relation parent-ado, grands-parents qui souhaitent garder le lien avec leurs petits-enfants, fratries qui doivent prendre une décision pour un parent âgé, recomposition familiale...

Isabelle Le Bel 06 01 30 58 40 // moderato-mediation-familiale.fr

NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Résidence "Via Séléné"

Jeudi 21 décembre, les locataires des nouveaux logements sociaux d'ACM Habitat ont pris possession des clés.

Située 317 rue Wolfgang Amadeus Mozart au quartier Hélios, cette résidence est sécurisée par un portail électrique avec interphone et reconnaissance par badge vigik. Elle est composée de 3 bâtiments (A, B et C) comprenant 35 logements (12 T2, 14 T3 et 9 T4), 1 local ordures ménagères et 1 local pour les encombrants, 1 parking couvert avec 3 locaux pour vélos et 1 local technique.

La réalisation des plans a été confiée à l'architecte Antoine Garcia-Diaz du groupe immobilier Angelotti.

Dans la mythologie grecque, Séléné est la déesse de la pleine lune. Fille des titans Hypérion et Théia et sœur d'Hélios (le Soleil) et d'Éos (l'Aurore), elle forme une triade avec Artémis (croissant de lune) et Hécate (nouvelle lune).



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023 (extrait)

ACQUISITION DE PARCELLES

Dans le cadre de la réalisation du lotissement les Jardins d'Hélios sous la forme d'un Permis d'Aménager par la société Angelotti, une convention de projet urbain partenarial (PUP) a été signée et la participation du lotisseur a été fixée à 3 963 817,21 €. Une partie de cette participation est apportée en contribution foncière, dont 6 parcelles, pour une valeur de 1 059 322 €.

L'acte de vente au profit de la commune a été approuvé.

Suite à la mise en œuvre de la procédure correspondante, le conseil municipal a décidé d'exercer ses droits (art. 713 du Code civil) et autorisé la signature des actes d'incorporation des biens vacants et sans maître cadastrés BB81, BE61 et BK 209 qui reviennent de plein droit à la commune à titre gratuit.

La SAFER a assuré le portage foncier de la parcelle AY131 située au Cinquet, d'une superficie de 5265 m², dans le cadre de la lutte contre la cabanisation, ce terrain sera transféré à la commune pour un montant de 8 400 €.

ACQUISITIONS FONCIERES LYCEE

Dans la mesure où les travaux préparatoires d'aménagement du lycée imposent l'acquisition anticipée (sans condition suspensive de DUP préalable) des parcelles BA 258 et BA 260 (issues de la division de BA 54 et BA 55), la ville doit conclure des avenants aux compromis de vente précisant les informations de division des parcelles et de prix.

Ces acquisitions anticipées modifient en effet les modalités de calcul du prix de vente.

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE – HALLES DES SPORTS

La Ville de Cournonterral mène une politique active dans les différentes thématiques du domaine du développement durable et a identifié la Halle des Sports parmi son patrimoine susceptible de recevoir une installation photovoltaïque. Le projet permettra une autoconsommation étendue aux autres bâtiments communaux.

La SA3M portera financièrement et techniquement le projet dans le cadre d'un contrat de concession portant sur une durée d'exploitation de 30 ans exonéré de mise en concurrence.

CHARTE "ECONOMISONS L'EAU, MA COMMUNE S'ENGAGE"

En juillet 2023, le Préfet de l'Hérault, les Présidents du Conseil Départemental de l'Hérault et de l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité dans l'Hérault (AMF 34) ont signé la charte d'engagement départementale "Économisons l'eau, ma commune s'engage !".

Afin de limiter au possible les ruptures de l'alimentation en eau potable des populations, il est indispensable d'accentuer les économies d'eau par un effort collectif de l'ensemble des usagers de la commune de Cournonterral, la commune a ainsi décidé de signer cette charte et de s'engager sur les 13 points qui la composent.

DEMANDE DE SUBVENTIONS – HALLE DES SPORTS

La future Halle des Sports qui accompagne l'arrivée du lycée proposera des prestations permettant la pratique du sport de compétition au niveau régional, une utilisation mutualisée avec le futur lycée et une réponse adaptée aux besoins des associations pour les entraînements et l'organisation des compétitions. Son coût est estimé à 6 055 551 € HT, dont 5 180 000 € HT pour les travaux. La ville sollicitera une aide financière pour la réalisation de cette opération auprès de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole, des fédérations concernées, d'Hérault Energies et de l'Agence Nationale du Sport.

Le projet prévoit l'utilisation de la géothermie avec un système thermodynamique réversible. Une subvention est demandée auprès d'Hérault Energies et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), pour son financement.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE – SUBVENTIONS

La Commune projette la création d'un nouveau groupe scolaire pour répondre à l'augmentation continue des effectifs au sein des groupes scolaires existants, estimé à 378 546 € HT pour les études (hors maîtrise d'œuvre) et 7 701 748 € HT pour les travaux (+ maîtrise d'œuvre : procédure de conception-réalisation).

Des subventions sont demandées auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole, de la CAF, de l'ADEME, de Hérault Energies.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023 (extrait)

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2023 DEFINITIVES

Conformément au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), qui s'est réunie le 27 septembre 2023, les attributions de compensation définitives 2023 versée par la Commune à la Métropole s'élèvent en fonctionnement à 507 001,69 € et en investissement à 60 586,00 €.

CESSION DES PARCELLES AU SBL

Dans le cadre de son opération d'électrification de son réservoir, le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau des communes du Bas Languedoc (SBL) propose d'acheter les parcelles communales BK204 et BK209 de 1670m² chacune situées à Fertalières pour un montant de 5000 € conforme aux estimations du Pôle d'évaluation domaniale. Le conseil a approuvé.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La Commune de Cournonterral est exposée à de nombreux risques tels que tempête, canicule, orage, inondation, transport de matières dangereuses, risque industriel, mouvement de terrain, feu de forêt, séisme. Elle s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.

Ce plan a été élaboré en collaboration avec la société RISCRISES, afin de garantir son efficacité.

Il est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il a été adopté par le Conseil.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT

Dans le cadre du réaménagement du secteur de l'Ancien Stade selon les orientations de l'étude urbaine et compte tenu des aménagements projetés (construction d'un groupe scolaire, opérations de réinvestissement urbain, etc.), la ville doit procéder en préalable au déclassement des anciennes infrastructures sportives.

Le Conseil a constaté la désaffection de leur vocation sportive et prononcé le déclassement des parcelles accueillant l'ancien stade de football (parcelle AR24), les anciens terrains de tennis (parcelle AR24) et les anciens terrains de basket (parcelle AR35).

FONDS D'EQUIPEMENT AUX COMMUNES

Le conseil a approuvé la convention qui règle les modalités administratives et techniques du versement de la subvention de 400 000 € attribuée en mars 2022 par la Métropole dans le cadre du fonds d'équipement aux communes pour la construction de la halle des sports.

HALLE DES SPORTS – MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la halle des sports a été notifié au groupement de maîtrise d'œuvre Teissier-Portal Architecture (mandataire)/BETEM/BOS ECO/ Atelier Rouch/Art Paysagiste acoustique le 9 décembre 2022.

Le forfait de rémunération fixé dans l'acte d'engagement, est provisoire. Il convient, pour passer de la rémunération provisoire à la rémunération définitive, de modifier le marché conformément du code de la commande publique.

Il s'agit de procéder par avenant à la fixation du forfait de rémunération définitif, porté à 508 530,00 euros HT.

La rémunération de la mission complémentaire Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) 7 128,00 euros et celle de la tranche optionnelle ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) 39 600,00 euros restent inchangées.

CONSTRUCTION DE PISTES DE PADEL

La Commune porte en étroite collaboration avec le Tennis Club des Cournon un projet de création de 2 pistes de padel en extension des installations actuelles du club qui seraient ouvertes aux pratiquants du club, aux lycéens (association sportive lycéenne) et aux élèves de nos écoles élémentaires, avec des journées portes ouvertes.

Le montant est estimé à 114 380 € HT, avec un cofinancement prévu Commune/Club/Agence Nationale du Sport/Métropole/ autres financeurs potentiels.

Des subventions seront demandées auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole, de l'Agence Nationale du Sport, et de tout autre organisme.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2023 (extrait)

PROMESSE UNILATERALE D'ACHAT – SAFER

La SAFER a assuré le portage de la parcelle BC 137 située au Mas de Chaumont, dans le cadre de la politique foncière de la commune. Afin de procéder au transfert de ce terrain à la commune, le Conseil a approuvé la promesse unilatérale d'achat de ce bien de 1886m² à conclure avec la SAFER pour un montant de 3 396,00€.

MODIFICATION DES TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le conseil a voté des modifications de la tarification des accueils de loisirs municipaux :

- tarification des accueils du matin et du soir à la demi-heure au lieu de l'heure ;
- mise en place d'une tarification forfaitaire pour les nuitées et veillées organisées lors des accueils extrascolaires et d'une pénalité de retard pour les familles après 18h, les jours d'accueils de loisirs extrascolaire.

ACQUISITION DE BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE

Suite à la mise en œuvre de la procédure correspondante, le conseil municipal a décidé d'exercer ses droits (art. 713 du Code civil) et autorisé la signature des actes d'incorporation des biens vacants et sans maître cadastrés AL 13, BD 82, BE 75 qui reviennent de plein droit à la commune à titre gratuit.



Groupe Unis Pour Cournonterral (UPC)

Aucun article n'a été remis.

Groupe majoritaire Cournon' Avenir

Meilleurs vœux

Nous vous adressons, pour cette nouvelle année, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches.

Mais aussi et surtout :

- La paix retrouvée dans le monde
- Des relations humaines respectueuses, bienveillantes, chaleureuses
- Un contexte économique moins pénible
- Des mobilités apaisées et décarbonées
- Un cadre de vie agréable et sécurisé
- Des espaces publics et un environnement respectés
- De beaux moments festifs et des rencontres conviviales
- Une solidarité renforcée envers les plus vulnérables
- Un avenir serein et lumineux pour notre jeunesse
- Une belle énergie pour contribuer à faire vivre notre communauté

Bref, un bien vivre ensemble dans notre belle commune.

Très belle année 2024 !

Les Escalettes

L'escalette est un biscuit héraultais, aromatisé au citron, qui appartient à la vaste famille des gaufres et plus particulièrement des gaufres sèches. Tombée en désuétude, l'escalette est encore confectionnée à Cournonterral durant la période du carnaval et fait désormais partie du patrimoine culinaire de la commune.

Bref historique

Le nom escalette vient du substantif féminin languedocien "escaleta" qui désigne une gaufre plate et carrelée. Cette gaufre traditionnelle du midi date du Moyen-âge. Autrefois, la cuisson se faisait à la flamme de la cheminée. De fait, on les confectionnait en hiver plutôt qu'aux saisons chaudes. Est-ce pour cela qu'elles sont devenues chez nous un biscuit de carnaval ?

L'escalette ressemble à la gaufre sèche du Nord, mais sa recette diffère, ainsi qu'au bricelet Suisse dont la recette est quasiment identique. Ce biscuit tant prisé à Cournonterral, n'est plus guère cuisiné ailleurs, excepté à Canet où durant 1 mois, du 19 février, pour la Saint-Joseph, jusqu'au 19 mars, des petites mains s'activent pour en confectionner de forme rectangulaire.

Le moule

La cuisson des escalettes se fait de nos jours sur une gazinière mais dans le même moule en fonte qu'autrefois, doté d'un long manche pour la cuisson à la flamme d'antan. On peut en trouver dans des brocantes, des vide-greniers, chez les antiquaires, sur Internet...



Astuce

Si vous êtes équipé d'une plaque de cuisson, un moule électrique sera une bonne alternative, comme le moule à bricelets ci-contre.



La recette

Ingédients (9 douzaines environ)

- 1 kg de farine
- 250 g de beurre
- 500 g de sucre
- 8 citrons (bio de préférence)
- 6 œufs
- Une pincée de sel

Pelez les citrons à l'aide d'un économate afin de ne recueillir que le zeste que vous mixerez ensuite finement. Dans un saladier, mettez la farine et ajoutez tous les ingrédients. Le beurre doit être bien ramolli. Remuez et pétrissez la préparation afin d'obtenir une pâte homogène que vous laisserez reposer 1h. Puis, façonnez des petites boules.



Pour la cuisson, huilez le moule (1 fois suffit), préchauffez-le puis posez une boule dans chaque partie. Refermez le moule et cuisez 40 secondes de chaque côté pour des escalettes dorées et craquantes ou 20 secondes si vous les préférez plus tendres.

Décollez les escalettes avec une spatule et posez-les à plat sur un torchon en attendant qu'elles refroidissent avant de les empiler.



Conservez les escalettes de préférence dans une boîte en fer.

Astuces anti-gaspi

Dans cette recette, seul le zeste du citron s'utilise. Voici donc quelques idées pour utiliser le reste du fruit :

- Presser les citrons pour faire des glaçons à utiliser dans les boissons ou les préparations culinaires (taboulé, sauce...).
- Faire de la confiture (excellent avec les escalettes).
- Faire de la citronnade.
- Faire du sorbet.

*Pour la recette du sorbet, de la confiture et de la citronnade :
www.ville-cournonterral.fr
 "Découvrir et Partager/Patrimoine".*

Cette année, la période du carnaval qui a débuté dimanche 7 janvier s'achèvera mercredi 14 février. La préparation des escalettes bat donc actuellement son plein à Cournonterral. Nul doute, si ce n'est déjà fait, que vous pourrez vous en procurer par le biais d'associations ou de particuliers. Sinon, vous savez ce qu'il vous reste à faire...

Bonne dégustation !

Dictionnaire de la langue d'Oc de S.-J. Honnorat

42 • AGENDA

Spectacle humoristique

Cournon Terra d'Oc

Samedi 03/02 > 20h

Salle du Peuple

"L'Occitanie pour les nuls" de Florant

Mercadier // Tarif 5 €

■ cournonterradoc@netc.fr

Fête foraine

Du 03 au 11/02

Esplanade Jean Moulin

16h30/19h en semaine

14h/19h le week-end

Mercredi : 1/2 tarif et 1 barbabapa offerte aux 50 premiers arrivés.

Loto

Les Amis du Théron

Dimanche 04/02 > 15h30

Centre Victor Hugo

8 trains de plaisir + 1 surprise

Buvette // Restauration // Parking

■ astheron34@orange.fr

Tournoi de tennis jeunes

Tennis Club des Cournon

Du 10/02 au 25/02

Complexe sportif G. Frêche

Simples Filles et Garçons 11/12 - 13/14 - 15/16 - 17/18 ans // Lots et bons cadeaux 500 € - Consolante pour les joueurs en 4^e série // Surfaces béton poreux et résine // Engagement sur Ten'Up ou auprès du juge arbitre : 1 tableau 14 € - 2 tableaux 25 € - Clôture 09/02 (4^e série) 14/02 (3^e série)

■ 0777459336//dbrunet72@yahoo.fr

Journée des Pailhasses

Initiative populaire

Mercredi 14/02

9h30

Petit déjeuner offert par la municipalité (Place Viala)

14h30

Départ du défilé (Plan de la Croix)

15h/18h

Les Pailhasses

Les spectateurs et appareils photo et vidéo sont interdits de 15h à 18h dans le centre-ville. Toute personne présente est considérée comme étant participante. Des arrêtés municipaux réglementent la circulation et le bon déroulement de cette tradition ancestrale d'initiative populaire. Il est impératif de les respecter. Il est aussi recommandé de bâcher sa façade dans les rues concernées et de stationner son véhicule à l'extérieur du périmètre dévolu.

21h30

Jugement du Pailhasse et crémation des péplettes du carnaval (Place Viala)

Loto

Ecole Georges Bastide

Vendredi 01/03 >

Centre Victor Hugo

Buvette // Restauration // Parking

■ ce.0341813l@ac-montpellier.fr

Ciné Cournon

Municipalité

Samedi 03/03

Salle du Peuple

18h30 : Kina et Yuck "Renards de la banquise" (Aventure, Famille dès 6 ans)

20h30 : Les Trois Mousquetaires "Milady" (Aventure, Historique)

Tarif : 5 € / film

Rencontre chorégraphique

Corps en Mouvement

Dimanche 03/03

Centre Victor Hugo

Présentation de chorégraphies devant un jury sans classement ni remises de prix mais un échange constructif et bienveillant entre le jury et les élèves des écoles de danse des environs // Gratuit // Buvette

■ corpsenmouvement@free.fr

Passage du Mammobile

AMHDCS

Lundi 04/03 > 9h/17h30

Esplanade Jean Moulin

Dépistage du Cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans.

■ amhdcsmammobile.com

Budget participatif

Municipalité

Samedi 16/03 > 10h30/12h30

Place Viala

Présentation des projets et vote des 2 préférés : les porteurs de projets répondront à vos questions et vous présenteront leurs idées afin d'éclairer votre choix.

Repas occitan

Cournon Terra d'Oc

Dimanche 17/03 > 12h

Bergerie Communale

Repas cassoulet animé par Pierre Perralta.

■ cournonterradoc@netc.fr

Marche Bleue

Ligue contre le cancer

Samedi 23/03 > 9h30

RDV Place de l'Eglise

Marche coorganisée avec Los Barrutlaïres, Cournon Tous en Forme, Les Amis du Théron, le Foyer Rural.

■ 0467850839

2^e Rétro Classic 34

Rétro Rallye 34

Samedi 23/03 > 15h

Départ Esplanade Jean Moulin

Balade au Road Book de 180 kms //

Arrivée 19h au garage JS Auto Cournon

■ **Inscription : 06 83 25 78 95**

Spectacle humoristique

Municipalité

Samedi 23/03 > 20h30

Centre Victor Hugo

Avec Cédric Loumbrozo // Gratuit //

Pas de réservation

Spectacle des enfants

A.P.E.L

Vendredi 05/04 > 19h

Centre Victor Hugo

■ apeljdarc34660@gmail.com

Concert Duo Harpe et Tuba

Cité des Arts & Municipalité

Mardi 07/05 > 20h

Temple

Avec Harumi Baba Dath et Héloïse Dautry, professeurs au CRR // Gratuit

■ conservatoire@montpellier3m.fr

Cérémonie de commémoration

Municipalité

Mercredi 08/05 > 11h

Départ Place Viala

Dépôt de gerbes aux monuments aux morts // Discours // Apéritif d'honneur

Festi'Bandas #2

Réveil Cournonterralais

Samedi 18 et Dimanche 19/05

Esplanade Jean Moulin

Ambiance bodega // Entrée gratuite //

Buvette & Restauration

Samedi 18

18h30 : Accueil des formations

19h00 : Déambulation au cœur de ville

20h00 : Ouverture du Festi'Bandas

23h/1h : Animation DJ

Dimanche 19

10h00 : Déambulation au cœur de ville

11h00 : Concert sur l'Esplanade

12h30 : Ouverture par M. le Maire

13h00 : Animation avec les formations

19h00 : Remise des souvenirs

19h/Minuit : Animation DJ Philou

■ **06 85 81 86 81**

Kermesse

A.P.E.L

Samedi 25/05

Ecole Sainte Jeanne d'Arc

■ apeljdarc34660@gmail.com



Dimanche 7 Janvier

- 7h-10h: Déjeuner aux tripes - 10€
10h: Déjeuner offert par le Groupe Carnavalesque
11h: Danse du Chevalet
11h30: Pendaison du Blanc et du Pailhasse

Samedi 27 Janvier

- 8h: Fougasset des Villas
(Départ Place Viala)
Tenue exigée: Camisole blanche

Samedi 10 Février : Journée Moyen-Âge

8h: Marché des Pailhasses

Réservez votre emplacement: 07 83 49 78 36

- 10h: Empaillement du Pailhasse
10h30: Danse du Chevalet
11h: Concours de Carthagène
12h-16h: Repas

Menu du Repas:

- Daube de sanglier et accompagnement
Fromage + Dessert
Vin offert

15 €

Réservations chez:

Boucherie Jérôme Michel, Chez Siscou Primeur et au Bar de la Mairie

Par téléphone: 06 99 09 51 88

et le Samedi 3 Février de 10h à 12h au marché



Samedi 3 Février

Journée Thème Pyjamas

- 8h: Fougasset du Village
(Départ Place Viala)
- Journée continue -
Food trucks sur place

Dimanche 11 Février

- 15h: Corso (Départ Salle Victor Hugo)

Récompense à tous les participants

Trophée au plus beau char

- 17h: À périfit Corso (Halles)
20h: Bal des Pailhasses (Halles)

Lundi 12 Février

- 19h: Diffusion de films et photos anciennes

Buvette sur place (Halles)

Repas tiré du sac

Mardi 13 Février

- 20h: Bal de l'Échelle

(Salle Victor Hugo)

Food trucks sur place



AVEC VOUS c'est possible !



NOTRE VILLE MÉRITE qu'on s'engage pour elle



COURNONTERRAL

Tous citoyens !